

Montréal, le 11 octobre 2012

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Pierre Pelletier  
2843, rue des Berges  
Lévis (Québec) G6V 8Y5

M<sup>e</sup> Yves Fréchette  
Affaires juridiques – Hydro-Québec  
75, boul. René-Lévesque Ouest, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande de l'AQCIE/CIFQ afin de modifier les tarifs d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité pour l'année 2013**  
**Dossier de la Régie : R-3823-2012**

---

Chers confrères,

Conformément à ce que la Régie a annoncé dans sa décision D-2012-126, une rencontre préparatoire aura lieu le **18 octobre 2012, à compter de 9 h**, dans salle Cornelius Kriehoff de ses bureaux de Montréal dans le dossier mentionné en titre.

Aux fins de vous permettre de préparer efficacement cette rencontre, voici les points dont la Régie entend traiter :

- a) Sujets à traiter dans le cadre de l'établissement du revenu requis et des tarifs;
- b) Éléments de preuve devant faire l'objet d'un dépôt par le Transporteur;
- c) Détermination de la période sur laquelle les données prévisionnelles seront présentées pour l'année de base;
- d) Échéancier relatif à la production, par le Transporteur, des documents nécessaires au dossier;
- e) Tarifs provisoires;
- f) Modalités de traitement du dossier.

Veillez agréer, chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
VD/